RAPPORT D'ACTIVITE

2018-2019

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ MEYNES GARD

RAPPORT D'ACTIVITE 2018-2019

LYCEE AGRICOLE PRIVE MEYNES - GARD

TABLE DES MATIERES

Lycée agricole privé meynes - gard.....

I – **Présentation générale** .....

A – L'Enseignement Agricole en France.....

B – Historique du Lycée.....

C – Histoire de l'UNREP.....

D – Les Missions de l'Enseignement Agricole .....

E – Présentation du Lycée Agricole Privé Meynes – Gard .....

F – L'offre nationale et régionale.....

II – L'activité .....

A – Répartition des élèves (Au 1er Octobre 2018).....

B – Provenance des élèves.....

C – Origine sociale des apprenants.....

D – Les Projets.....

E – L'exploitation Agricole.....

F – La Formation Professionnelle Continue .....

III - RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES .....

A – Organigramme .....

B – Répartition des salariés.....

C – Mouvement de personnel.....

D – La formation.....

E – Les ressources financières.....

F – Les investissements et travaux.....

IV - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....

Préambule

« *Améliorer et/ou maintenir la qualité de la profession - nalisation dans une logique de réussite et de mieux-être pour nos apprenants* ». Axe principal de notre nouveau Projet d'établissement pour les années 2020-2024, il montre notre organisation est d'abord et avant tout portée sur les apprenants, que ce soit pour leur réussite, leur insertion sociale et professionnelle ou leur épanouissement.

Cette année encore, le nombre de projets, l'écriture commune de nos valeurs et de notre développement, les taux de réussite aux examens, sont autant d'indicateurs que nous sommes sur la bonne voie.

Pour autant, les nouvelles réformes, les changements dans notre environnement, nous incitent à être ambitieux et poursuivre le travail entamé au travers des nouvelles formations, de la réhabilitation des lieux, de notre action pour le climat et la transition écologique.

Un grand bravo à l'ensemble du personnel qui œuvre au quotidien pour faire de cet établissement un lieu de paix et de passion, un lieu de vie et de projets….

Jean Louis Portal,

Président

I – Présentation générale

A – L'Enseignement Agricole en France

Depuis le décret – loi du 3 octobre 1848 consacré à l'enseignement professionnel, l'enseignement agricole ne cesse de prospérer et de se moderniser. Des fermes – écoles de ces années aux lycées d'enseignement professionnels agricoles de nos jours, de multiples étapes ont permis à l'enseignement agricole de trouver sa place parmi les formations qualifiantes proposées en France. Ouvert progressivement aux élèves, y compris ceux qui ne sont pas issus du monde agricole, il a su ouvrir des formations diplômantes dans l'ensemble des secteurs qui compose le monde agricole ou le monde rural. De plus, de la 4ème au doctorat, il couvre aujourd'hui l'ensemble des niveaux du RNCP.

En 1984, les « lois Rocard » actent une rénovation majeure du système de formation avec l'objectif d'élever le niveau scientifique et technique des agriculteurs et acteurs des professions para-agricoles. Sont créés alors le Conseil National de l'Enseignement Agricole et les Comités Régionaux de l'Enseignement Agricole (CREA) afin de garantir les nouvelles missions confiées à l'enseignement agricole. Les établissements ne doivent plus dorénavant n'être que des centres de formation, mais des acteurs à part entière de la vie locale, du territoire agricole.

Plus récemment, la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 consacre la notion de multifonctionnalité de l'agriculture et détermine les nouveaux enjeux du système de formation agricole. Certaines lois instaurent ensuite des missions précises, comme l'instauration de l'agro-écologie et la notion de performance énergétique, environnementales dans les formations, dans la loi d'avenir pour l'agriculture du 13 octobre 2014.

B – Historique du Lycée

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les exploitants agricoles du Gard remplacent peu à peu leurs chevaux de trait par des tracteurs. Mais ceux-ci n'ont pas reçu de formation sur le matériel agricole et se retrouvent très vite en difficultés. On se rend compte qu'ils ont des lacunes importantes notamment dans la conduite des tracteurs, l'entretien ou encore le réglage des outils. Des cours du soir de mécanique sont alors créés dans les villages intéressés.

Face au succès de ces cours, un centre de formation mécanique est créé à Meynes. Il s'appellera Centre Départemental de Machinisme Agricole (CDMA). C'est en 1982 que le lycée adhère à l'UNREP (Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion), fédération qui regroupe et fédère une centaine d'établissements agricoles.

Le lycée ne cesse alors d'évoluer et une dizaine d'années plus tard, une classe de BEPA agroéquipement est ouverte. Le Centre de Machinisme Agricole devient le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole Privé et acquiert une reconnaissance certaine en machinisme agricole dans le département du Gard et bien au-delà.

L'établissement connaîtra un second souffle en 2003 avec le développement d'une nouvelle formation préparant les élèves au bac professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise du Secteur Canin et Félin (CGESCF).

Aujourd'hui, le Lycée Agricole Privée Meynes – Gard est un établissement, sous contrat d'association, à taille humaine, qui compte 215 élèves, dont 150 internes. Nous recensons de nombreux partenaires comme l'UNREP, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Ministère de la Recherche, La Région Languedoc Roussillon, la centrale canine, la MSA, les établissements voisins comme la MFR de Marguerittes, de Castillon du Gard, le Lycée Marie Durand à Rodilhan

C – Histoire de l'UNREP

Fondée en 1925, l'UNION NATIONALE RURALE d'EDUCATION ET DE PROMOTION (association 1901) est une fédération qui regroupe une centaine d'établissements répartis dans toute la France : lycées agricoles privés, centres de formation continue ou centres d'apprentissage. Ces centres, créés à l'initiative de professionnels, de salariés, d'organismes à vocation sociale et de collectivités territoriales, ont tous la même volonté : garantir la réussite personnelle et professionnelle des élèves ou apprentis ou stagiaires ou salariés.

Leur objectif est d'éduquer, former les jeunes et les adultes pour qu'ils trouvent les moyens de développer leurs projets et de s'adapter aux mutations socio-économiques et technologiques qu'ils rencontreront tout au long de leur vie.

L'UNREP s'appuie sur des idées forces : assurer un dialogue permanent entre tous les acteurs de la formation, innover en recherche pédagogique, permettre à chacun de trouver appui et conseil pour son développement, favoriser les projets et les idées novatrices, respecter les orientations de chaque adhérent. Véritable interface entre les professionnels de tous horizons, l'UNREP contribue à la promotion sociale des hommes et des femmes.

D – Les Missions de l'Enseignement Agricole

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il regroupe l'enseignement technique agricole (de la 4e au BTSA) et l'enseignement supérieur agricole.

L'enseignement technique agricole met en œuvre 5 missions définies par le code rural et de la pêche maritime :

- **Assurer une formation générale**, technologique et professionnelle initiale et continue.
- **Contribuer à l'insertion scolaire**, sociale et professionnelle des jeunes, comme à celle des adultes.
- **Participer à l'animation** et au développement des territoires.
- **Contribuer aux activités de développement**, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- **Participer aux actions de coopération internationale**, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

Parallèlement à ces grandes missions, la loi d'avenir pour l'agriculture a rajouté des missions supplémentaires :

- Assurer l'acquisition et la diffusion de connaissances et de compétences permettant de répondre aux enjeux de performance économique, sociale, environnementale et sanitaire des activités liées à l'agriculture, notamment par l'agro-écologie et par le modèle coopératif et d'économie sociale et solidaire.
- Participer, en lien avec les professionnels des secteurs concernés, aux politiques d'éducation, de recherche, de développement scientifique, technologique et d'innovation, de sécurité alimentaire, de sécurité sanitaire et de santé publique, de développement agricole, de développement durable, de promotion de l'agro-écologie, dont l'agriculture biologique, et de cohésion des territoires, aux niveaux national, européen et international.
- Elaborer et mettre en œuvre, dans des conditions fixées par décret, des projets communs dans les domaines mentionnés.,

Chiots nés au Lycée

E – Présentation du Lycée Agricole Privé Meynes – Gard

Implanté sur un terrain de 16 000 m2, aux limites ouest du village de Meynes, le Lycée est installé à cet endroit depuis le début des années 1970. L'implantation et la construction des locaux a été faite au fur et à mesure des différentes ouvertures de classes et de sections. Plusieurs bâtiments sont très récents, notamment le chenil et la salle de classe accolée, inaugurés en janvier 2016, ainsi que la nouvelle salle de classe, démarrée en juillet 2018, qui sera inaugurée début 2019.

Le village de Meynes étant un peu à l'écart des grandes voies de circulation du département, la desserte des bus est assez restreinte, sauf les lundis et vendredis, au moment des grands mouvements des internes du lycée à destination de l'établissement ou des gares limitrophes, particulièrement celle de Nîmes.

Vue aérienne du Lycée

Conformément à notre contrat d'association, renouvelé chaque année, nous accueillons aujourd'hui les formations suivantes :

- 4ème de l'Enseignement Agricole dans la limite de 20 places
- 3ème de l'Enseignement Agricole dans la limite de 45 places
- CAPa Métiers de l'Agriculture (2 années), option Grandes cultures dans la limite de 16 places par année.
- Seconde Productions Animales dans la limite de 45 places
- Bac Pro Conduite et Gestion d'une Entreprise du Secteur Canin et Félin dans la limite de 45 places par année.

La dernière commission de sécurité, le 6 décembre 2016, a validé le nombre d'internes à 54 places pour les garçons et 102 places pour les filles.

Vue d'un bâtiment

F – L'offre nationale et régionale

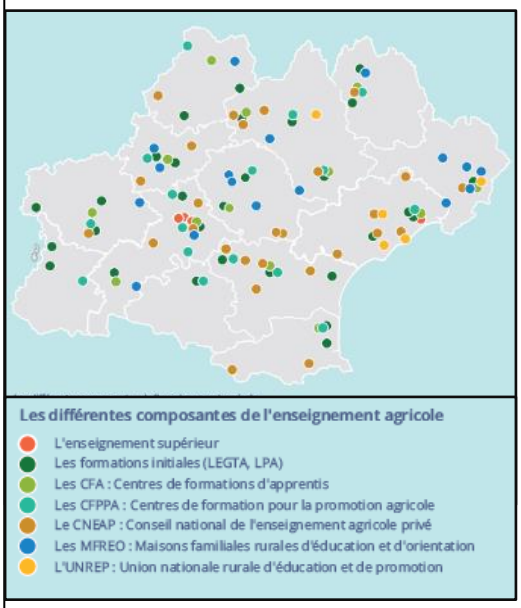

Situé dans le département du Gard, le Lycée Agricole Privé Meynes – Gard est entouré de multiples établissements d'enseignement agricole (5 MFR, 1 Établissement Public Local (EPL), 1 lycée Privé).

En Occitanie, on compte 68 établissements gérés par le Service Régional de Formation et Développement dont 22 établissements Publics et 46 privés (5 affiliés à l'UNREP).

Dans notre secteur, concernant les 4ème et 3ème, 3 MFR proposent des classes de ce niveau parmi les 5 présentes dans le Gard (Castillon – 48 jeunes sur ces niveaux – Marguerittes – 22 élèves uniquement en 3ème – Uzès – 50 élèves en 4ème – 3ème), ainsi que 3 collèges publics de l'Éducation Nationale sur les 15 km environnants (Remoulins – 329 élèves sur ces niveaux – Marguerittes – 368 élèves sur ces niveaux – Aramon – 198 élèves sur ces niveaux).

Au contraire des chiffres nationaux et régionaux, le Gard montre même une évolution sur les deux dernières années du nombre d'élèves scolarisés dans le milieu agricole.

Dans ce secteur, il existe une concurrence affirmée avec la présence d'un Lycée Public et de 3 MFR à moins de 20kms de Meynes. Par contre, les formations proposées ne sont que peu concurrentes, hormis sur le secteur agroéquipement avec le Lycée de Rodilhan.

Située à l'est de Nîmes, à équidistance entre Avignon et Nîmes, la Communauté de Communes du Pont du Gard montre une évolution flagrante du nombre de ses habitants entre 2010 et 2015. La population de jeunes adolescents entre 14 et 18 ans est importante, de même que la population non scolarisée des 18-24 ans, pour lesquelles l'établissement peut proposer des options de formations.

La part de la population active travaillant dans le secteur agricole est beaucoup plus importante que les chiffres nationaux et montre aussi le potentiel d'un établissement d'enseignement agricole dans ce secteur.

Enfin, la spécificité de la formation CGESCF et sa rareté dans la Région Occitanie assurent à l'établissement une demande plus importante que l'offre. Malgré cela, le nombre d'éleveurs canins et félins étant assez faible dans la région, comparativement aux autres implantations d'établissements proposant cette option, pose un autre problème stratégique que nous aborderons plus tard.

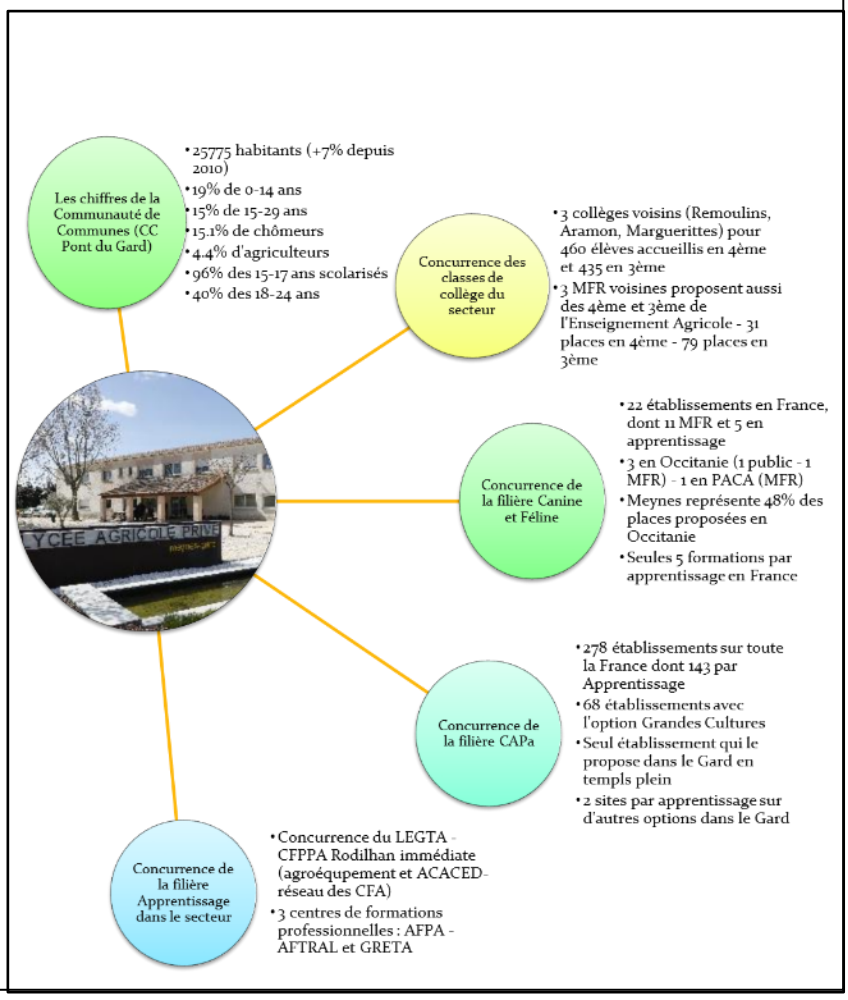

II – L'activité

Comme tout établissement privé sous contrat, un des enjeux de chaque année est celui de l'admission des candidats aux formations proposées.

En effet, si le ministère attribue une subvention par élève, qui a augmenté cette année 2018-2019, elle ne suffit pas à couvrir les besoins budgétaires du lycée. Il est donc primordial pour nous de procéder à des admissions sensées, afin que suffisamment de jeunes intègrent notre structure et y restent le plus longtemps possible.

Dans cette partie, nous traiterons autant de l'activité, à savoir les jeunes et leur répartition, que les projets de l'année.

Cette année encore, ces derniers ont été très nombreux, certains imposés par les référentiels, notamment certains projets interdisciplinaires, mais beaucoup issus des volontés des enseignants. Nous allons développer les principaux projets et modules réalisés durant l'année scolaire 2018-2019.

A – Répartition des élèves (Au 1er Octobre 2018)

216 élèves

35 Externes

43 demi-pensionnaires

138 Internes

16 en 4ème

45 en 3ème

15 en CAPA 1

8 en CAPA 2

45 en 2nde

45 en 1ère

42 en Tale

94,3 % de taux de remplissage
92% en 2017-

61 % de jeunes pour le Bac Pro CGESCF
63% en 2017-2018

64 % d'internes
69% en 2017-2018

Au cours de l'année, 2 exclusions ont été prononcées par le Conseil de Discipline - 11 démissions qui ont concernés l'ensemble des classes – 4 en CAPA 2 sans pouvoir faire ressortir un motif particulier mais uniquement des situations individuelles. 2 admissions en cours d'année - 203 élèves en fin d'année scolaire dont 133 internes.

B – Provenance des élèves

Sur les 216 jeunes accueillis cette année, la répartition géographique de leur lieu de résidence est la suivante :

- **Gard :** 135 jeunes, soit 61% des effectifs
- **Occitanie :** 187 jeunes, soit 85% de nos effectifs
- **PACA :** 24 jeunes, soit 11%
- **Auvergne – Rhône-Alpes :** 5 jeunes, 2,5%
- **Autres provenances :** 3 jeunes, soit 1.5%

Parallèlement, nous avons accueilli 91 nouveaux arrivants à la rentrée 2018-2019.

Sur les 91 nouveaux entrants, 66 établissements nous ont adressé des jeunes, dont 57 collèges différents.

Parmi l'ensemble de ces établissements, 27% sont des établissements privés (contre 20% l'an passé).

Parmi l'ensemble des apprenants, 59% étaient déjà au Lycée de Meynes l'an passé (Seulement 38% de nos Seconde et CAPA1).

Jeunes du Lycée Agricole

C – Origine sociale des apprenants

Les jeunes accueillis au Lycée proviennent d'origines sociales très différentes. Si les CSP ne sont pas toujours bien renseignées par les parents, nous appliquons des tarifs différents en fonction du revenu fiscal de référence, ce qui donne de bonnes indications sur le niveau social des parents. Dans ce cadre, nous pouvons constater :

- 94 élèves sont boursiers dans l'établissement, soit 43.5% de la population,
- 29 % des familles ont un revenu fiscal inférieur à 11800 € annuel
- 23% des familles ont un revenu fiscal compris entre 11800 € et 26400 € annuel
- 45% des familles ont un revenu fiscal compris entre 26400 € et 70800 € annuel
- 3% des familles ont un revenu fiscal supérieur à 70800 € annuel

D – Les Projets

Cette année a été, une nouvelle fois, nourrie de projets riches et variés avec plusieurs objectifs :

- LES SÉJOURS D'INTÉGRATION EN DÉBUT D'ANNÉE :

Chaque année, les objectifs des séjours d'intégration sont de favoriser la connaissance mutuelle, la cohésion des classes et le respect des règles de vie collective :

- **Intégration pour les classes de 4ème et 3ème** : 3 jours en camping visite du Pont du Gard, activités communes et vie collective.
- **Intégration pour les classes de 2nde** : 2 jours au Lycée avec visite de l'Expo animalière d'Avignon et présentation des chiennes du lycée.
- **Intégration pour la classe de CAPA 1 :** 4 jours en itinérance dans le Gard : Découverte de différentes exploitations, traditionnelles ou en agriculture biologique, de l'élevage à la riziculture en passant par la grande culture et le maraichage.

4ème au Pont du Gard

- EIE : ENSEIGNEMENTS À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'enjeu des EIE est bien de dynamiser nos enseignements et valoriser nos formations. Les élèves approfondissent alors différentes notions spécifiques ou citoyennes :

- **Classes de terminale :** stage d'une semaine à Bordeaux chez Monsieur Lalande (Éleveur/dresseur), découverte de différentes disciplines canines
- **Classes du cycle bac Pro :** Connaitre et s'approprier les droits civils, politiques, économiques et sociaux dont disposent les citoyens et comprendre les contreparties que ces droits imposent en termes de devoirs, semaine citoyenne et l'élection des délégués de classe.
- **Classe de 2nde :** projet de Zoothérapie, resserrer les liens entre le lycée et la commune et instaurer un lien intergénérationnel entre nos jeunes apprenants et les personnes âgées dans les maisons de retraite.

Séance conduite de troupeau chez M. Lalande

- 25 JANVIER 2019 : REMISE DES DIPLÔMES ET LOTO

Afin d'innover cette année, nous avons accueilli les anciens élèves dès midi, avec un pot préparé par les élèves de Seconde dans le cadre de leur projet Alimentation. Ce temps fort a été très apprécié. Nous avons aussi profité de l'occasion de la remise des diplômes pour formaliser un temps de retour sur l'orientation avec les anciens élèves. Fot d'un très bon taux de réussite aux examens, nous avons accueilli de nombreux élèves et parents lors de cette journée. Elle fut suivie du traditionnel Loto du Lycée au profit de l'association Agrocan. 120 personnes étaient présentes lors de cette soirée.

Remise des diplômes

- LES GRANDS VOYAGES DU LYCEE

Afin de donner du sens aux apprentissages et de faire découvrir aux élèves de nouvelles cultures, de nouveaux modes de vie, mais aussi une façon différente de travailler, d'apprendre… les élèves ont participé cette année à deux importants voyages :

1) Voyage au ski dans la station des Monts d'Olmes pour les classes de 1ère du 28 au 31 janvier 2019 :
Les jeunes ont pu découvrir ou redécouvrir le ski. Pour certains, c'était une première. Hormis 2 accidents qui ont nécessité des allers-retours aux urgences, les 35 jeunes partis ont profité un maximum de ce séjour. 3 adultes ont supervisé ce séjour.

2) Voyage en Angleterre du 25 au 30 Mars 2019 : 55 jeunes ont participé à ce voyage, organisé pour la première fois avec un voyagiste anglais, Advantage International. Les jeunes ont été accueillis dans des familles à Bedford, ils ont pu visiter Cambridge, Londres, mais aussi un lycée agricole, faire leurs premiers pas en Cricket…

Groupe du lycée en Angleterre

Voyage des 1ères au Ski

- LA JOURNEE PORTES OUVERTES

Traditionnellement, les classes de Seconde organisent la journée Portes Ouvertes. Elle s'est déroulée cette année le Samedi 23 Mars 2019

Elle rassemble de très nombreux parents et enfants (Plus de 150 cette année) venus prendre des informations sur le Lycée, mais elle représente aussi le démarrage de la campagne de recrutement du lycée, avec les rendez-vous pour les admissions. Cette année, des enseignants se sont investis dans cette campagne dans le cadre d'une commission d'admission pour étudier les dossiers.

Pour la première fois l'an passé, nous avons effectué quelques questionnaires et statistiques, les analyses sont très intéressantes :

- 143 familles sont venues, dont 89 du Gard et 22 de l'Hérault
- 41% ont connu le Lycée via le site internet, 22% via le bouche à oreille et 20% via leur collège
- 92% viennent pour la filière canine, 62% sont ouverts à venir à l'internat.

- LA JOURNEE CANINE

Cette année, elle a eu lieu le dimanche 19 mai 2019. Comme chaque année, les élèves de Première sont chargés de son organisation. Ils en assurent aussi la publicité, l'animation de stands… Les bénéfices sont reversés à l'association Handi'chien, présents lors de l'événement. Cette année marquait la 10ème année de don à l'Association. Nous avons donc remis un chèque de 15 000 € à l'association, ce qui représente 10 ans de participation du Lycée à leur cause. De nombreux intervenants sont venus, malgré le temps maussade, faire des démonstrations. Encore une fois, environ 200 visiteurs se sont succédés au cours de la Journée.

- D'AUTRES PROJETS TOUT AUSSI RICHES POUR LES JEUNES ET POUR LES PROFESSIONNELS

Nous ne pourrions citer l'ensemble des projets menés, mais il semble intéressant de s'arrêter sur quelques-uns, qui ont reçu de la part des autorités, un intérêt particulier et des subventions diverses :

- Projet « Prévention et lutte contre les discriminations dans l'enseignement agricole » - INJEP – 12000 € accordés pour 3 ans, partenariat mis en place avec la Ligue de l'Enseignement – Formation sur la discrimination avec l'ensemble des personnels réalisée le 14 juin –Le projet sera suivi durant les 3 ans par une entité chargée d'en évaluer l'impact sociologique – Le Règlement intérieur des élèves a été refait par la Vie scolaire avec les mentions sur la discrimination, de nombreuses interventions sont prévues durant les 3 années.

- Projet « Lutte contre les conduites addictives » porté par la DGER – 3000 € accordé sur 2 ans – Formation en novembre de Noëlle Saumade et Nadia Deljarry qui sont les porteuses du projet – Rencontre avec les partenaires associatifs Logos et ANPAA – Mise en place de demi-journées de prévention avec les lycéens et ébauche d'un partenariat où ils seront présents une fois par mois dans le lycée en 2019-2020 pour rencontrer les jeunes.

- Projet « Budget Participatif des Lycéens » - Rénovation du foyer des élèves – Réalisation des plans par les élèves – Vote pour le meilleur projet – Réalisation des travaux l'année prochaine – 3000 € de remporté pour 6000€ de travaux réalisés accordée par la Région Occitanie

- « Buzzons contre le sexisme » - Organisé par Matilda Education pour l'ensemble des établissements et associations oeuvrant pour la jeunesse. Vidéo réalisée par les jeunes de Seconde et de CAPA 1 sous la houlette de Noëlle Saumade et Arnold Binet – **1er Prix Occitanie remporté** –

- Cette année, pour la 2ème fois, les 3ème ont mené tout au long de l'année un projet Cirque, avec un travail pluridisciplinaire entre Français, Histoire, EPS. Le clou final fut une semaine d'ateliers menés par une troupe et un spectacle proposé aux élèves des écoles de Meynes.

- Il est à noter le nombre de projets pluridisciplinaires réalisés dans l'année. En effet, 8 projets ont été menés par plusieurs enseignants et parfois plusieurs classes.

- Nous pouvons en outre citer la Journée de l'Orientation, les Concours Photos, les sorties au Foot salle, les soirées de l'Internat, les réalisations des 4ème et 3ème autour de Picasso ou des jardins du Lycée, la Journée de Prévention avec la MSA, la sortie de fin d'année des 4ème, les semaines CACES pour les CAPA. Autant de projets qui permettent aux jeunes d'explorer, de montrer leur créativité, d'expérimenter…. Autant de projets en accord avec notre nouveau projet d'établissement, tourné autour de la valorisation des apprenants, de leur réussite, de l'individualisation de leur parcours.

- REUSSITE AUX EXAMENS

Malgré une belle session 2018, la session 2019 a encore dépassé nos espérances, particulièrement pour les Bac Pro et le Brevet des collèges.

Pour cette année, les résultats aux examens sont les suivants :

- Bac professionnel CGESCF : **90 % de réussite,** soit 36 jeunes qui l'ont obtenu sur 40. 6 d'entre eux ont obtenu une mention Assez bien ou Bien. Sur l'ensemble de la France, 593 candidats se sont présentés pour ce diplôme et 502 l'ont obtenu, soit un taux de réussite de 84.7%.
  Cette année, pour la première fois, **l'Option Engagement Citoyen** était proposée au Lycée et récompense les jeunes qui s'investissent au lycée ou dans leur vie privée dans un courant associatif, de manière régulière et constante. Ils étaient 9 à présenter cette option cette année, sous la houlette de Pierre Marsserou, professeur d'Histoire/Géographie et Professeur Principal d'une classe de Terminale.
- CAP Agricole Métiers de l'Agriculture, option Grandes Cultures : **100% de réussite**. 4 jeunes sur 4 l'ont obtenu. 100 % d'entre eux ont obtenu une mention Assez bien ou Bien. La moyenne nationale est de 95.9% de réussite pour cette session
- Brevet des collèges, série professionnelle : **84% de réussite**, soit 31 jeunes qui l'ont obtenu sur 37. 12 d'entre eux ont obtenu une mention Assez bien ou Bien, 2 ont obtenu la Mention Très Bien. Les résultats nationaux sont très en – dessous cette année de notre pourcentage. En effet, 73.2% des présents ont obtenu leur DNB série professionnelle.

Un grand bravo à tous les élèves pour leur travail, ainsi qu'aux membres de la communauté éducative pour leur soutien et la qualité des enseignements dispensés.

- LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Lundi 4 février 2019, nous avons lancé l'écriture du Projet d'Etablissement, en présence de tous les membres du personnel, enseignant ou non, ainsi que 5 membres du Conseil d'Administration. Suite à un travail d'enquête, de recherche, de compilation et d'écriture, nous avons pu pratiquement finaliser le Projet d'Etablissement 2020-2024 au cours de l'année scolaire. 5 réunions du Comité de Pilotage composé de 9 membres dont 3 du Conseil d'Administration, une journée de travail le 18 juin, ont permis de créer un projet dans une démarche très participative. Il reste à finaliser au cours de l'année 2019 – 2020.

Les apprenants ont été impliqués dans le Projet, notamment au travers d'une enquête mené, à laquelle 170 apprenants ont répondu.

Les parents seront aussi impliqués au travers d'une réunion prévue au début de l'année 2019. La possibilité sera laissée aux parents et aux élèves de pouvoir participer aux commissions de suivi du Projet entre 2020 et 2024.

C'est au total 350 heures de travail collaboratif réalisé au cours de l'année.

E – L'exploitation Agricole

Pour rappel, l'exploitation agricole du Lycée est une OTEX de type polyculture élevage avec productions végétales. Le Projet de l'Exploitation Agricole a été créé durant l'année 2017-2018 pour une durée de 5 ans.

Le Projet d'Exploitation s'appuie sur des objectifs clairement définis en lien avec le PREA :

- Qualité des petites productions animales et végétales
- Implication et participation des jeunes dans toutes les étapes de production
- Apprentissage de l'agro-écologie et du développement durable
- Inscription dans le territoire et éthique commerciale
- Pédagogie basée sur le bien-être animal et de la plante

Le Plan d'action de l'exploitation agricole a permis cette année encore de moderniser nos outils et de poursuivre le respect des objectifs fixés. A ce titre, les investissements dans le cadre de l'exploitation agricole ont été les suivants :

- Réorganisation de l'atelier Mécanique avec la mise en place de zones spécifiques d'apprentissage, dont la création d'une zone pour les travaux du bâtiment
- Création d'un local Phyto aux normes
- Aménagement des bordures du fossé pour éviter les risques d'accident
- Changement des semences de blé pour l'achat de semences rustiques
- Achat d'une chienne Berger Australienne
- Renouvellement du matériel de chenil

La production agricole cette année a été la suivante :

- 3 portées de chiots (Shetland, Labrador et Lagotto) pour une valeur totale de 13 800 €
- 5.7 T de blé produits dont une partie du stock a été vendu en sacs de 25 kgs pour un total de 627 €

- 4l d'huile d'olive conditionnée en petites fioles dont la vente est prévue lors des journées JPO et Journée Canine 2020

- De manière expérimentale, nous avons aussi semé quelques ares de Moutarde. Malheureusement, la sécheresse a eu raison de notre récolte. Les graines de moutarde récupérées étaient impropres à la consommation.
- Malheureusement, la plantation de luzerne a été attaquée avant la récolte par une chenille et nous n'avons pu intervenir, n'ayant pas voulu utiliser d'insecticides polluants pour les sols et la nappe phréatique. Nous n'avons donc récupéré aucune production de luzerne

Tracteur dans les champs

Nature, la nouvelle chienne

F – La Formation Professionnelle Continue

Nouveau venu dans le Rapport d'Activité, la Formation Professionnelle Continue est une donnée aujourd'hui à prendre en compte.

De 0.12% des Produits d'exploitation durant l'année 2017-2018, elle représente cette année 1.10% et est amenée à se développer davantage.

En effet, la Loi 2018-771 pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel a modifié en profondeur le paysage de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage. Parallèlement, nous avions marqué le développement de la FPC comme un objectif de développement de l'établissement. Les actions et les partenariats menés cette année pour cela nous confortent dans cette hypothèse car les acteurs locaux et régionaux sont en demande et notre Lycée possède un savoir – faire qui nous permet de répondre à cette dernière.

Nous avons donc accompli divers chantiers :

- Habilitation de notre Organisme de Formation au Label DATADOCK
- Mise en place d'un partenariat avec le CFA du Gard Nîmes – Rodilhan, ainsi qu'avec notre partenaire historique, la Chambre d'Agriculture du Gard.
- Réponse aux Appels d'Offre du FAFSEA sur une POEC Tractoriste en partenariat avec le CFA
- Mise en œuvre de la POEC Tractoriste
- Formations de 5 enseignants aux nouvelles modalités d'ingénierie de la Formation et de réalisation des actions de formations
- Création du dossier de demande d'habilitation pour le Brevet Professionnel Educateur Canin.

Au total cette année, 3 formations ont été dispensées au sein du Lycée, 2 avec la Chambre d'Agriculture (formations de 14h chacune) et une POEC Tractoriste (280h de formation réparties entre Meynes et Rodilhan, ainsi que 120h en stage). 30 stagiaires adultes ont donc été présents dans l'établissement.

L'objectif est d'augmenter le volume d'activité de ce secteur, tant dans la partie Agroéquipement avec réponses aux appels d'offres que dans la partie Canin/Félin avec la mise en place de formations complémentaires comme le BP Educateur Canin.

Groupe d'Adultes en FPC

III - Ressources humaines et financières

A – Organigramme

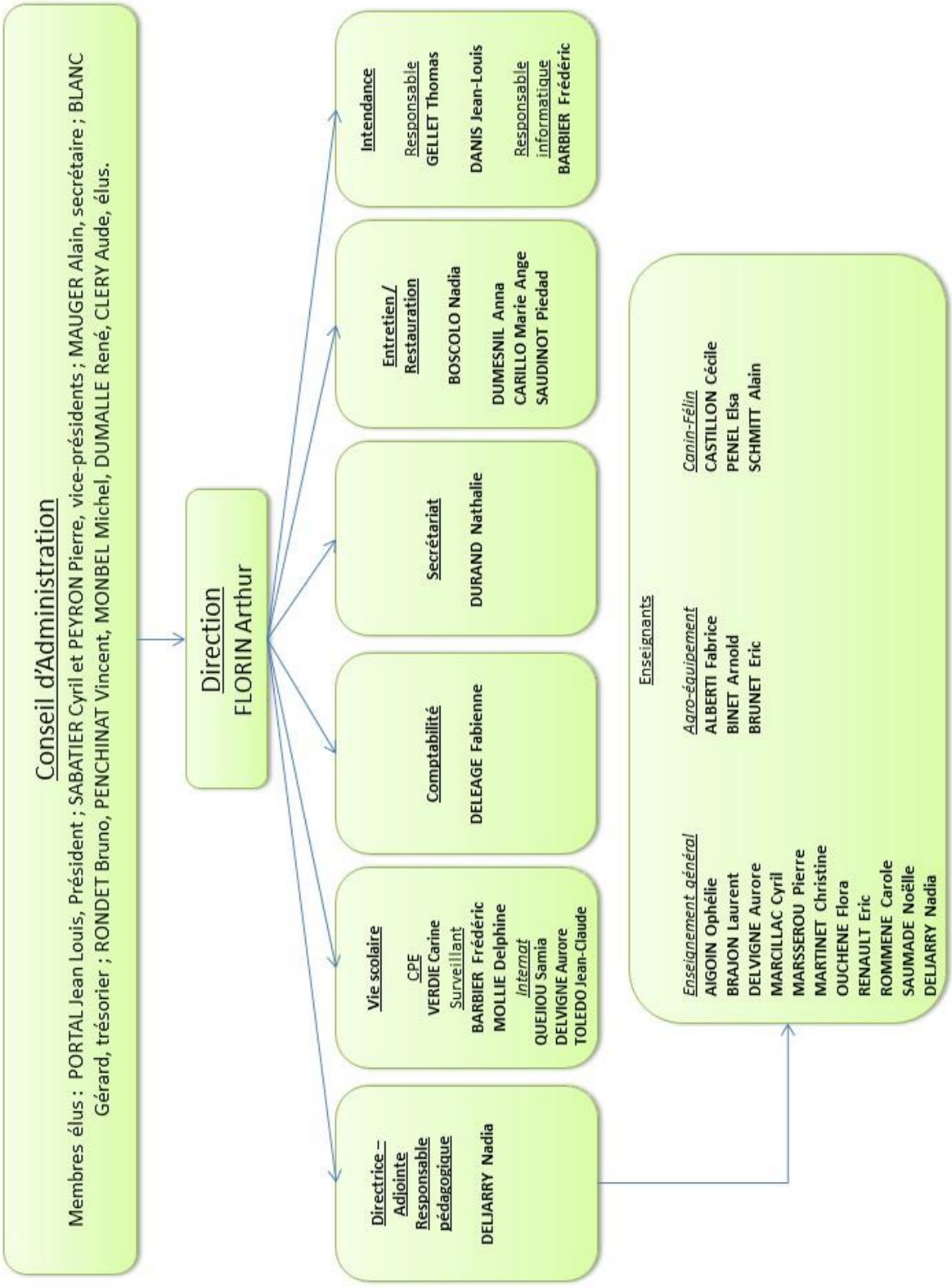

B – Répartition des salariés

- PYRAMIDE DES AGES

Moins de 20 ans	0
20 à 30 ans	3
31 à 40 ans	6
41 à 50 ans	14
51 à 60 ans	12
Plus de 60 ans	1

75% entre 41 et 60 ans

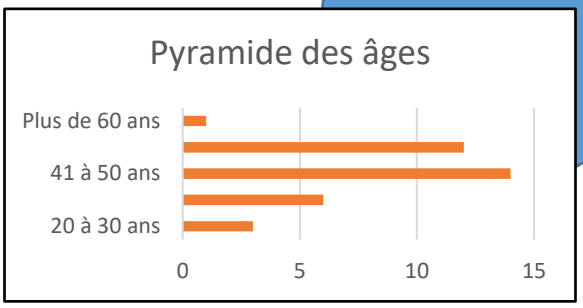

- ANCIENNETE

De 0 à 5 ans	14	39%
De 6 à 10 ans	4	11%
De 11 à 15 ans	6	16%
De 16 à 20 ans	5	14%
Plus de 20 ans	7	19%

Une rotation sereine

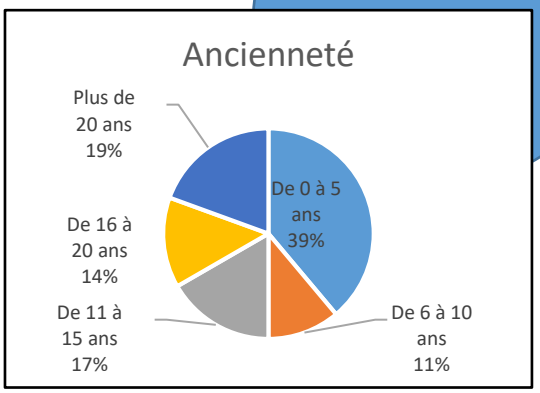

- REPARTITION PAR SEXE

Femmes	23
Hommes	11

64% de femmes

- REPARTITION PAR SECTEUR

Enseignement	14
Administratif - Direction	5
Entretien - Restauration	6
Vie scolaire - Internat	7
AVS	5

40% sont des enseignants

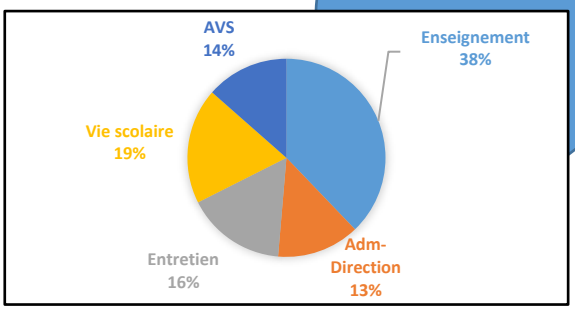

C – Mouvement de personnel

L'établissement compte, avec les enseignants, 36 salariés en 2018-2019, pour 28,9 ETP. Le Lycée a fait appel à 14 CDD, AVS, homme d'entretien, enseignants de Droit Privé, formateurs occasionnels, remplacements de maladie.

Nous enregistrons 4 départs au cours de l'année 2018-2019 et une mise en disponibilité pour convenance personnelle parmi les enseignants.

Nous avons embauché 1 CDI, 5 Contrats aidés, 1 Volontaire en Service Civique, ainsi que 5 CDD pour une augmentation des heures d'enseignement ou pallier des absences d'enseignants.

Enfin, les motifs des 3 départs sont les suivants :

- 2 arrêts de contrat CDD pour convenance personnelle
- 1 rupture conventionnelle pour reconversion professionnelle
- 1 arrêt de contrat en fin de CDD suite à une augmentation du temps de travail d'une enseignante

Nous avons choisi d'embaucher en CDI une surveillante de nuit après une période confirmée en CDD. Les contrats aidés embauchés sont 3 AVS et 1 agent d'entretien.

Grâce à une convention de mise à disposition passée avec l'UFCV, nous avons pu embaucher 1 volontaire en Service Civique sur un poste auprès de la Vie Scolaire. Ce fut une belle réussite et un véritable apport pour mettre en place de multiples projets avec les jeunes (expositions photos, rénovation du foyer…)

La politique de recrutement des contrats aidés permet, pour rappel, à des personnes en situation de handicap, ou éloignées de l'emploi, de reprendre une activité professionnelle.

- <u>La santé au travail</u>

Cette année, nous comptabilisons 888 jours d'arrêt maladie contre 358 jours en 2017-2018, répartis sur 6 personnes, contre 4 l'an passé.

5 arrêts sont des arrêts maladie, 1 est un accident du travail. 3 des arrêts maladie sont de moins de 10 jours.

2 arrêts maladie et l'arrêt pour accident du travail représente 98% du nombre de jours.

Parallèlement, 2 enseignants ont été arrêtés + de 2 mois durant l'année 2018-2019, ce qui a entrainé des recrutements en Droit Privé.

- <u>Autres données</u>

Au cours de l'année, 12 réunions des Délégués du Personnel ont eu lieu. Le PPMS, ainsi que le DUER ont été réactualisés.

27 entretiens annuels d'évaluation ont été menés par le Directeur, soit la totalité des CDI + 2 CDD. 100% des salariés sont satisfaits ou très satisfaits de l'ambiance générale, 96% les sont aussi des conditions de travail.

10 réunions de Bureau du CA, ainsi que 6 CA et 1 Assemblée Générale.

6 procédures et un Accord d'Entreprise ont été mis en place au cours de l'année, ainsi qu'un gros travail sur la comptabilité analytique et les outils de gestion, ainsi que sur les seuils de rentabilité.

D – La formation

Libellé	Montant en €	Nombre personnes	Nombre d'heures
Magic Clicker	550	1	28
Comprendre les TSLA	3289	14	21
Les outils interactifs numériques	1674	14	7
Parler pour que les enfants apprennent	2806	12	21
Formation aux UC - Agrément	4260	5	42
Enseigner en anglais	142	1	7
Formation DEPE – Directeur	2913	1	168
Gestion du logiciel SAGE	918	1	7
Techniques Graphiques	1732	1	14
Travail en hauteur	0	6	7
TOTAUX : 9 formations réalisées en 2018-2019	**18 284 €**	**28**	**1078**

L'établissement a poursuivi sa politique de formation professionnelle afin de faire évoluer les savoirs, actualiser les compétences, augmenter les savoir-faire des salariés. Tous les secteurs de l'établissement ont été impactés par la formation professionnelle cette année.

Au total, sur les 36 salariés de l'établissement en 2018-2019, 31 ont suivi une formation, certains en ont suivi plusieurs car 56 personnes ont suivi des formations en 2017-2018, pour un total de 1078 heures de formation dispensées (688h en 2017-2018), pour un coût général de 18284 € dans l'année (9158 € en 2017-2018).

E – Les ressources financières

Le Lycée possède un budget global d'environ 1 534 000 €, en augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. 50% de ces produits proviennent de subventions diverses, 615 000 € sont des prestations de services (dont 532 000 € proviennent des familles, 17 000 € de la FPC, 16 000 € de l'exploitation agricole, 44 000 € de la location de structure…).

Les charges d'exploitation représentent un montant global de 1 141 277 €, en augmentation de 2% par rapport à l'année précédente, notamment liée à la mise en place des Indemnités de Fin de Carrière pour les salariés, l'augmentation du matériel et fournitures pédagogique (+ 8 000 €), de la sous-traitance pédagogique (+3 000 €) ou des salaires liés à la FPC.

Le résultat comptable de l'année 2018-2019 présente un excédent de 404 437 €, qui s'explique par la maitrise globale des dépenses et à l'augmentation de tous les postes de recettes : participation des familles, subventions élèves, recherches d'autres subventions, Taxe d'Apprentissage, FPC, locations de la structure…

Le montant de la dette encore à rembourser au 1er septembre 2019 est de 506 914 € sur les 1 220 222 € que nous avions à rembourser en 2013. Une requête déposée en Juin 2019 auprès du TGI de Nîmes a permis de diminuer la dette de 22 000 €, grâce à un effort consenti du Crédit Agricole.

Ce résultat est dû à tous les efforts consentis par l'ensemble des membres du personnel pour offrir aux jeunes des conditions optimales de travail tout en cherchant les solutions les moins onéreuses. Il va nous permettre, non seulement de solder l'intégralité du Plan de Redressement, mais aussi d'envisager des travaux importants dans les bâtiments vétustes.

F – Les investissements et travaux

Cette année fut particulièrement riche en travaux et en innovations. Dans les 2 filières, nous avons œuvré pour permettre d'offrir aux jeunes les meilleures conditions de travail et pour s'inscrire pleinement dans la démarche de transition énergétique et durable des rénovations et nouvelles constructions.

Les investissements réalisés le sont aussi grâce à la Région Occitanie, qui a soutenu grandement nos projets au travers des Aides à l'Investissement pour les Etablissements d'Enseignement Privés.

3 dossiers ont été validés et soutenus pour cette année :

- La rénovation des box du chenil, finalisés en avril 2019
- La création de la nouvelle salle de toilettage – Finalisée en janvier 2019
- La rénovation de la Toiture du bâtiment 6 des classes, démarrée en Juillet 2019 (Une centrale de panneaux solaires sera mise en place en novembre 2019)

Parallèlement, nous avons effectué un certain nombre de travaux (pour une valeur totale d'environ 168 000 €) :

- Travaux du CDI pour créer un nouveau bureau de la Vie Scolaire
- Création d'un Local Produits sanitaires dans la réserve
- Reprise de la station de phyto – épuration
- Bétonnage de l'entrée du personnel pour éviter les flaques et la rétention d'eau
- Mise en place de la ligne des Oliviers aux abords de l'établissement
- Fin de la clôture du grand parc à chiens
- Réaménagement des ateliers agroéquipements
- Changement de la porte du Laboratoire
- Mise en accessibilité de la salle de bains des filles
- Changement des éclairages en LED dans le bâtiment administratif et classes 12 – 13 et Réfectoire
- Changement des radiateurs chez les filles pour une économie d'énergie
- Couverture du Gabion
- Armoires et agréments des chambres pour l'internat Garçons
- Mise en peinture de Zébrés aux ateliers, conformément au plan d'action du DUERP

IV - Conclusions et perspectives

L'année 2018-2019 a permis à l'établissement de s'engager sur la voie de l'avenir, en impliquant l'ensemble de ses acteurs. En effet, l'écriture du Projet d'Etablissement de manière totalement participative a posé les bases de l'avenir du Lycée, dans l'accueil de nouveaux publics, dans la modernisation prévue des locaux et la philosophie de notre action auprès des jeunes.

Grâce aux nouveaux partenariats engagés, notamment avec le CFA du Gard, entité publique, mais aussi avec les maitres de stage, les acteurs politiques et privés locaux, le Lycée retrouve une ouverture et un mode de fonctionnement ouvert sur l'extérieur et sur son environnement.

Malgré les grands changements liés aux dernières évolutions législatives, comme la loi 2018-877 sur la Liberté de choisir son avenir professionnel, qui va modifier en profondeur le champ de la Formation professionnelle et de l'apprentissage, le Lycée Agricole Privé Meynes – Gard est en passe de s'armer pour s'adapter à ces nouvelles orientations, mais aussi à augmenter son volume d'activité avec l'ouverture de nouvelles sessions et de nouvelles formations pour adultes.

L'année 2019-2020 va donc être marquée par la mise en place de ces nouvelles formations, mais aussi par les premières actions liées au nouveau Projet d'Etablissement :

- Finalisation du Projet d'Etablissement et de son Plan d'Action
- Habilitation pour les mouvelles formations
- Développement des partenariats avec le CFA du Gard pour la formation pour Adultes
- Poursuite de la politique d'investissement pour moderniser les bâtiments

Lycée Agricole Privé
Meynes – Gard

9 route de Bezouce
30840 MEYNES
Tel. : 04 66 57 59 37
Site : lyceeagricoledemeynes.com